

Soutien au développement des filières karité, arachide et sésame au Tchad (SODEFIKA), phase 3

Avis de recrutement d'un (01) Prestataire pour la conduite d'une étude d'impact environnementale et sociale pour l'installation d'une (01) unité de nettoyage de sésame et de trois (03) unités de trituration d'huile d'arachide dans les provinces du Logone Oriental, Mandoul et Moyen-Chari.

Termes de référence

Juillet 2026



Sommaire

1.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
2.	OBJECTIFS DE LA PRESTATION	3
3.	RESULTATS ATTENDUS	4
4.	LIVRABLES ATTENDUS	4
5.	ETAPES TECHNIQUES ET METHODOLOGIQUE	5
6.	DUREE DE LA PRESTATION	9
7.	CADRE JURIDIQUE, REGLEMENTAIRE ET INSTITUTIONNEL	9
8.	DELIMITATION DE LA ZONE D'ETUDE	10
9.	RESSOURCE (PERSONNEL ET LOGISTIQUE)	10
10.	APPROCHES SPECIFIQUES ADAPTEES AU CONTEXTE	12
11.	PRESENTATION DES OFFRES	13
12.	EVALUATION DES OFFRES	14
12.1	Exigences formelles	14
12.2	Critères d'adjudication	15
12.3	Soumission des dossiers	16
13.	ANNEXES	17
13.1	Modèle de Confirmation de l'absence de conflit d'intérêts	17
13.2	Modèle de déclaration de disponibilité	17
13.3	Modèle de lettre d'engagement	18
13.4	Modèle d'Etat récapitulatif des coûts (Devis estimatif)	19

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Caritas Suisse est une œuvre d'entraide majeure dans le domaine de la coopération au développement et de l'aide humanitaire. Caritas Suisse intervient dans une vingtaine de pays avec pour objectif de lutter contre la pauvreté. Présent au Tchad depuis 1973, ses projets sont axés sur la création des revenus, le réchauffement climatique et la migration.

Pour une durée de quatre (4) ans, Caritas Suisse met en œuvre la troisième phase du projet de la Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC) intitulé « Soutien au développement des filières karité, arachide et sésame au Tchad » (SODEFIKA).

Le projet SODEFIKA, mis en œuvre dans les provinces du Moyen Chari, Mandoul et Logone Oriental, a pour objectif le développement de systèmes de marchés inclusifs qui permet aux acteurs des filières karité, arachide et sésame d'avoir un meilleur accès à des services de qualité et à des opportunités commerciales.

Le projet est orienté suivant trois axes stratégiques :

- Appui technique à l'entrepreneuriat, notamment des jeunes et des femmes (effet 1) ;
- Appui à la finance inclusive visant les petites entreprises de valorisation afin de les accompagner dans leur développement et leur modernisation (effet 2) ;
- L'amélioration des conditions cadres pour une gestion pacifique et inclusive de la ressource naturelle et le développement de l'entrepreneuriat (effet 3).

Pays à vocation agropastorale, outre le pétrole, le Tchad est un pays dont l'économie repose largement sur les productions agricoles, notamment les oléagineux. Dans les régions du Moyen Chari, Mandoul et Logone Oriental, le sésame et l'arachide constituent des cultures de rente majeures pour des centaines de milliers de producteurs, dont une majorité de femmes. Cependant, la faiblesse des capacités locales de transformation constitue un goulot d'étranglement structurel qui limite la valorisation de ces filières et freine l'émergence d'une agro-industrie locale compétitive.

Caritas Suisse à travers le projet SODEFIKA participe à la structuration des unités de transformation de ces oléagineux en cofinçant :

- Une (1) unité de nettoyage et de conditionnement de sésame à Koumra (chef-lieu du Mandoul) ;
- Trois (3) unités de transformation d'arachide localisées à Goré, Koumra et Sarh/Banda.

Ces infrastructures de transformation sont susceptibles de générer des impacts environnementaux et sociaux significatifs, notamment en termes de consommation de ressources naturelles (eau, énergie, biomasse), de production de déchets solides et liquides, d'émissions des gaz atmosphériques, de nuisances sonores et d'effets sur les communautés riveraines.

En application de la législation nationale tchadienne et des standards internationaux des bailleurs de fonds, la réalisation d'une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) est obligatoire avant tout démarrage des travaux. Les présents Termes de Référence (TDR) constituent le cadre méthodologique et opérationnel que devra suivre le bureau d'études ou consultant/groupe de consultant retenu pour conduire cette EIES.

La présente prestation faisant l'objet du présent avis de recrutement vise à conduire une étude d'impact environnementale et sociale pour l'installation d'une (01) unité de nettoyage de sésame et de trois (03) unités de trituration d'huile d'arachide dans les provinces du Logone Oriental, Mandoul et Moyen-Chari.

2. OBJECTIFS DE LA PRESTATION

Le présent appel vise à recruter un (01) prestataire pour évaluer de manière rigoureuse et participative les impacts biophysiques et socio-économiques de l'installation et de l'exploitation de ces quatre (04)



unités agro-industrielles sur l'environnement et les communautés, et à proposer des mesures d'atténuation, de compensation et de bonification proportionnées.

Les objectifs spécifiques consistent à :

- Décrire et analyser le projet dans toutes ses composantes techniques et opérationnelles ;
- Établir l'état de référence (baseline) de l'environnement biophysique, socio-économique et culturel des zones d'implantation ;
- Identifier, prévoir et évaluer les impacts positifs et négatifs directs, indirects et cumulatifs ;
- Analyser les alternatives au projet (alternatives de site, de procédé, de technologie) ;
- Élaborer un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) avec mesures d'atténuation, responsabilités, calendrier et budget ;
- Conduire une consultation significative et documentée des parties prenantes, notamment les communautés locales ;
- Collaborer avec le ministère en charge de l'environnement durant le processus ;
- Produire un (01) rapport d'EIES pour chaque unité conforme aux exigences réglementaires nationales.

3. RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus sont :

- Le diagnostic de l'état initial de l'environnement biophysique, socio-économique et culturel des zones d'implantation est établi ;
- Les impacts positifs et négatifs directs, indirects et cumulatifs sont identifiés ;
- Les risques de pollution liés à l'unité de nettoyage du sésame sont identifiés ;
- L'analyse des alternatives au projet (alternatives de site, procédé, technologie) est faite ;
- Un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) est élaboré avec des mesures d'atténuation, responsabilités, calendrier et budget est élaboré ;
- Des consultations significatives et documentées des parties prenantes, notamment les communautés locales sont conduites ;
- Un rapport d'EIES pour chaque unité de transformation conforme aux exigences réglementaires nationales est produit ;
- La collaboration entre le cabinet/consultant est établi avec le ministère en charge de l'environnement pour le respect des textes en vigueur au Tchad.

4. LIVRABLES ATTENDUS

Au terme de sa prestation, le consultant doit fournir les livrables suivants :

1. Note de démarrage et plan de travail détaillé
2. Note méthodologique et outils de collecte (outils qualitatifs et quantitatifs)
3. Rapport d'état initial de l'environnement (baseline) pour chaque unité de transformation
4. Rapport des consultations publiques (PV, listes et images)
5. Rapport d'EIES provisoire complet par unité de transformation (les données primaires et secondaires)
6. Rapport d'EIES final par unité de transformation (après commentaires équipe projet et ministère en charge de l'environnement)



- a. Cadre institutionnel et légal (analyse de la réglementation environnementale en vigueur),
- b. Description du procédé industriel de chaque unité de transformation (détail des étapes de nettoyage, décortilage, grillage, pressage de l'huile d'arachide et traitement des rejets des eaux usées) ;
- c. Etat initial du site d'implantation de chaque unité de transformation (évaluation des conditions de base de la zone d'implantation : qualité des sols, ressources en eau, faune/flore, proximité des habitations),
- d. Evaluation des impacts de chaque unité de transformation (analyse des nuisances prévisibles sur l'environnement et la santé publique) ;

7. PGES détaillé et budget de mise en œuvre pour chaque unité de transformation

- Mesures d'atténuations (solutions pour résoudre les impacts, système de traitement des eaux, gestion des tourteaux d'arachide, insonorisation),
 - Programme de surveillance et de suivi (indicateurs et fréquence des contrôles qualité de l'air, rejets liquides et gestion de déchets),
 - Plan d'urgence de sécurité (procédures face aux risques d'incendie et de pollution accidentelle),
 - Budget et responsabilité (couts de mise en œuvre des mesures environnementales et identification des responsables).
8. Résumé exécutif non technique destiné aux populations locales et aux autorités dans les localités abritant ces installations ;
9. Atlas cartographique (format SIG).

Tous les rapports seront remis en version électronique (Word éditable + PDF) et en trois (3) exemplaires papiers reliés pour chaque unité de transformation. Les données brutes (bases de données, fichiers SIG) seront livrées sur support numérique.

5. ETAPES TECHNIQUES ET METHODOLOGIQUE

Pour cette présente étude, le prestataire proposera une méthodologie claire, structurée et adaptée au contexte de l'étude. La qualité et l'adaptation de cette méthodologie constituera un critère essentiel dans le choix final. Une étude de faisabilité fondée sur une approche complète et bien structurée doit couvrir tous les aspects d'ordre environnemental, sanitaire, économique, sociale pour prévenir d'éventuelles risques. Pour cela, l'étude va se fonder prioritairement sur les données primaires existantes auprès du ministère en charge de l'environnement, des acteurs des filières et d'autres parties prenantes.

Le consultant devra décrire et analyser les éléments suivants pour chaque unité :

- Infrastructures bâties : superficie, matériaux de construction, nature des fondations, accès ;
- Équipements et procédés : vanneuses, presses à huile, chaudières éventuelles, générateurs ;
- Besoins en intrants : eau (volumes journaliers), énergie (photovoltaïque, électricité, carburant, gaz, biomasse), matières premières ;
- Capacités de traitement et rythmes d'exploitation : volumes annuels prévisionnels, saisonnalité ;
- Gestion des effluents et déchets : eaux de lavage, coques, tourteaux, poussières, emballages ;
- Ressources humaines : emplois directs et indirects prévus, genre, qualification ;
- Logistique et transport : flux d'approvisionnement et d'expédition des produits finis.

✓ **Phase préparatoire et collecte documentaire**

1. Revue documentaire

- Le consultant procèdera à une revue exhaustive des documents disponibles :



- Documents techniques du promoteur : études de faisabilité, plans d'architecte, devis descriptifs, études de marchés ;
- Rapports d'évaluation d'impacts similaires dans la sous-région ;
- Données socio-économiques : recensements, études de référence des projets de développement actifs dans les zones cibles ;
- Littérature scientifique sur l'environnement des régions concernées (écologie des savanes soudanaises, ressources en eau).

2. Visites de reconnaissance et missions préliminaires

Des visites de terrain préliminaires seront conduites sur les quatre sites pour :

- Valider les données documentaires et identifier les lacunes d'information ;
- Établir un premier contact avec les autorités locales et les communautés ;
- Planifier les protocoles d'échantillonnage et d'enquêtes ;
- Identifier les acteurs clés pour les consultations.

3. Plan de travail et note méthodologique

- Le consultant soumettra, en début de mission, une note méthodologique détaillée incluant le plan de collecte des données, les outils d'enquête, le calendrier des missions de terrain et la liste des experts mobilisés.

✓ Caractérisation de l'état initial de l'environnement (Baseline)

- L'état initial sera établi séparément pour chaque site, avec une synthèse comparative. Il couvrira les composantes suivantes :

1. Milieu physique

- Climatologie : régime pluviométrique, températures, vents dominants, saisons, événements extrêmes (sécheresses, inondations) ;
- Topographie et géomorphologie : pentes, risques d'érosion, stabilité des sols ;
- Géologie et pédologie : nature des sols, capacité portante, perméabilité, aptitude agricole, risques de contamination ;
- Ressources en eau : eaux de surface (cours d'eau, mares permanentes/temporaires), eaux souterraines (nappes phréatiques, profondeur, débit), qualité physicochimique et bactériologique ;
- Qualité de l'air ambiant : mesures de référence des poussières en suspension, monoxyde de carbone, et des niveaux sonores.

2. Milieu biologique

- Végétation : cartographie des formations végétales (savane arborée, galeries forestières, jachères), inventaire des espèces ligneuses et herbacées, espèces à statut particulier (endémiques, protégées,) ;
- Faune terrestre : inventaire des mammifères, reptiles, avifaune, espèces à statut de conservation ;
- Ressources aquatiques : ichtyofaune, macro invertébrés benthiques dans les cours d'eau adjacents ;
- Aires protégées et zones sensibles : distance aux parcs, réserves, forêts classées.

3. Milieu humain et socio-économique

- Démographie : structure et dynamique des populations riveraines, densité, flux migratoires ;
- Organisation sociale : chefferies, associations, groupements de femmes et de producteurs, structures religieuses ;
- Activités économiques : agriculture, élevage, commerce, artisanat, emplois formels/informels ;
- Infrastructures et services : routes, réseaux électriques, eau potable, structures de santé, écoles ;
- Genre et vulnérabilité : situation des femmes, des jeunes, des personnes handicapées, des personnes déplacées ;



- Patrimoine culturel matériel et immatériel : sites sacrés, lieux de culte, cimetières, pratiques culturelles.

✓ **Santé et sécurité**

Profil épidémiologique des zones : prévalence des maladies liées à l'eau, maladies respiratoires, paludisme, malnutrition ;

Risques professionnels existants dans les activités agricoles locales ;

Accès aux soins de santé.

✓ **Identification, analyse et évaluation des impacts**

1. Identification des sources d'impact

- Le cabinet/consultant établira une matrice Source-Vecteur-Récepteur pour chaque phase du projet ;
- Phase de construction : terrassements, excavations, transport de matériaux, travaux de génie civil, défrichement, recrutement de main-d'œuvre temporaire ;
- Phase d'exploitation : fonctionnement des équipements, consommation d'eau et d'énergie, production de déchets et effluents, nuisances sonores et atmosphériques, flux de travailleurs et visiteurs ;
- Phase de fermeture/réhabilitation : démantèlement, remise en état des sites.

2. Méthodes d'évaluation des impacts

- Le consultant utilisera une combinaison des méthodes suivantes :
- Matrice de Léopold adaptée : croisement des actions du projet et des composantes environnementales ;
- Méthode d'évaluation par critères (CIRA) : Caractère (positif/négatif), Intensité, Portée (locale/régionale/transfrontalière), Réversibilité, Occurrence, Durée – avec notation pondérée ;
- Analyse des alternatives : comparaison des scénarios de site, de technologie (sèche vs humide pour l'arachide), de source d'énergie (solaire, groupe électrogène, réseau SNE) ;
- Analyse des risques technologiques : incendie, explosion, déversement d'huiles, effondrement ;
- Analyse des impacts cumulatifs : effets combinés des quatre unités sur les ressources en eau partagées et les dynamiques foncières.

✓ **Hiérarchisation des impacts**

Les impacts seront classés en :

- Impacts majeurs nécessitant des mesures d'atténuation prioritaires ;
- Impacts modérés nécessitant un suivi ;
- Impacts mineurs acceptables ;
- Impact positif.

✓ **Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)**

Le PGES est la pièce maîtresse opérationnelle de l'EIES. Il comprendra obligatoirement :

1. Mesures d'atténuation et de bonification

- Mesures d'évitement : choix de localisation préservant les zones sensibles ;
- Mesures de réduction à la source : technologies propres (presses froides, dépoussiéreurs, collecteurs d'huiles usagées) ;
- Mesures de compensation : reboisement compensatoire, appui aux communautés affectées ;
- Mesures de bonification des impacts positifs : programme de recrutement local prioritaire, développement des fournisseurs locaux.

2. Plan de gestion des déchets et effluents

- Caractérisation et quantification des déchets solides (tourteaux, emballages, déchets ménagers) ;
- Caractérisation des effluents liquides (eaux de lavage, huiles usagées, eaux pluviales contaminées) ;



- Plan de valorisation des sous-produits : tourteaux (alimentation animale), coques (combustible, compost) ;
- Plan de traitement et d'élimination conforme aux normes.

3. Plan de gestion de l'eau

- Bilan hydrique des besoins par unité et par site ;
- Mesures d'économie d'eau : recyclage des eaux de lavage, toitures collectrices ;
- Protection des nappes phréatiques : étanchéité des aires de stockage, puits de contrôle.

4. Plan Hygiène, Santé et Sécurité au Travail (HSS)

- Équipements de protection individuelle (EPI) requis par poste ;
- Procédures de sécurité incendie, de manipulation des produits chimiques (lubrifiants) ;
- Plan de surveillance médicale des travailleurs ;
- Plan d'urgence et d'évacuation.

5. Programme de surveillance et de suivi environnemental

- Paramètres à surveiller, fréquences, méthodes et laboratoires ;
- Indicateurs de performance environnementale et sociale (KPI) ;
- Responsabilités institutionnelles : promoteur, autorités de contrôle, consultant en supervision ;
- Budget de mise en œuvre du PGES avec tableau de financement prévisionnel.

✓ Consultation et participation des parties prenantes

1. Identification des parties prenantes

- Le consultant procèdera à une cartographie des parties prenantes selon la grille intérêt/influence, incluant :
 - Parties directement affectées : riverains, agriculteurs fournisseurs, travailleurs potentiels ;
 - Institutions et autorités : administration, collectivités, services techniques déconcentrés ;
 - Organisations de la société civile : associations de femmes, groupements de producteurs, coopératives, ONG locales ;
 - Secteur privé : commerçants, transporteurs, opérateurs concurrents ;
 - Groupes vulnérables : femmes chefs de ménage, personnes en situation de handicap, minorités.

2. Mécanismes de consultation

- Audiences publiques (au moins une par site) conduites en langue locale avec interprètes ;
- Entretiens semi-structurés avec les leaders communautaires, chefs de village, imams, prêtres ;
- Focus groupes différenciés : groupes de femmes, jeunes, agriculteurs, éleveurs ;
- Enquêtes ménages : questionnaire standardisé sur un échantillon représentatif ;
- Dispositif de recueil des griefs : boîte à suggestions, numéro de téléphone, registre accessible.

3. Documentation

Toutes les consultations feront l'objet de procès-verbaux signés, de listes de présence annotées et d'un registre des préoccupations soulevées avec les réponses apportées.

Rédaction et soumission de chaque rapport d'EIES

1. Structure du rapport

Le rapport d'EIES sera structuré comme suit :

- Résumé exécutif non technique (accessible au grand public) ;
- Présentation du promoteur et du contexte ;
- Cadre juridique et institutionnel ;
- Description détaillée du projet ;
- Description de l'état initial de l'environnement ;
- Analyse des alternatives ;
- Identification et évaluation des impacts ;
- Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;
- Plan de consultation et de participation ;

- Conclusion et recommandations ;
- Références bibliographiques ;
- Annexes : PV de consultations, fiches d'enquête, données brutes, cartes, photos.

2. Processus de validation

- Soumission d'un rapport provisoire pour chaque unité de transformation au commanditaire pour commentaires (délai de révision : 15 jours) ;
- Intégration des commentaires et soumission d'un rapport final ;
- Dépôt officiel auprès du ministère de l'Environnement pour avis de conformité ;
- Publication du rapport (version non confidentielle) pour information des parties prenantes.

6. Durée de la prestation

La mission s'étendra sur une période de deux (02) mois et demi soit 70 jours au plus.

7. Cadre juridique, réglementaire et institutionnel

Législation Nationale

Le consultant analysera et appliquera les textes suivants :

- Loi n° 14/PR/98 portant définition des principes généraux de la protection de l'environnement au Tchad ;
- Décret n° 630/PR/PM/MERH/2010 fixant les procédures d'EIES ;
- Loi n° 14/PR/2008 portant régime de l'eau ;
- Code du travail tchadien (Loi n° 038/PR/96) ;
- Loi n° 006/PR/2015 relative aux établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes ;
- Réglementations sectorielles relatives aux normes de rejet et à l'hygiène industrielle.

Standards Internationaux applicables

- Normes de performance de la Société Financière Internationale (SFI/IFC), en particulier NP 1, 2, 3 et 4 ;
- Politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale (OP 4.01) ;
- Directives environnementales, sanitaires et sécuritaires (EHS Guidelines) du Groupe Banque mondiale pour le secteur agro-alimentaire ;
- Principes de l'Équateur (Equator Principles) si financement bancaire privé ;
- Objectifs de Développement Durable (ODD) pertinents : ODD 2, 8, 12, 13, 15.

Cadre Institutionnel

Le consultant identifiera et cartographiera les institutions impliquées :

- Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable – direction des évaluations environnementales ;
- Ministère de la Production et de la Transformation Agricole ;
- Ministère du Commerce et de l'Industrie ;
- Autorités locales déconcentrées : délégations régionales, sous-préfectures, chefferies traditionnelles ;
- Collectivités territoriales décentralisées.



8. Délimitation de la zone d'étude

Pour chaque site, le consultant définira trois périmètres d'étude emboîtés :

Zone d'influence directe (ZID)

Périmètre immédiat des installations (0–500 m). Analyse détaillée des impacts sur les milieux récepteurs directs : sols, végétation, ressources en eau de surface et souterraine, habitat, qualité de l'air.

Zone d'influence indirecte (ZII)

Rayon de 500 m à 5 km. Analyse des effets sur les bassins versants, les aires agricoles, les couloirs de mobilité pastorale, les infrastructures et les dynamiques socio-économiques.

Zone d'influence étendue (ZIE)

Zone régionale (> 5 km). Analyse des effets cumulatifs des quatre unités, des dynamiques de filières, des flux migratoires induits, des effets sur les marchés agricoles locaux et de l'empreinte carbone globale.

9. RESSOURCE (PERSONNEL ET LOGISTIQUE)

9.1 Personnel (Compétences requises des consultants)

Pour cette mission le prestataire devra avoir les compétences suivantes :

- Disposer de solides connaissances et expériences dans le domaine de l'environnement, des textes réglementaires en matière de la protection de l'environnement au Tchad, dans l'évaluation ainsi que de la planification des études environnementales et industrielles ;
- Avoir un master ou doctorat en sciences de l'environnement, écologie, génie civil, sociologie, géographie, développement durable ou dans un domaine connexe ;
- Être agréé ou inscrit sur la liste officielle des consultants habilités par le ministère de l'environnement et/ou être détenteur d'un agrément ou d'une accréditation en cours de validité délivré par les autorités environnementales nationales ;
- Faire preuve de la réalisation de plusieurs EIES similaires et justification d'une expérience professionnelle confirmée dans l'évaluation des risques environnements sociaux et/ou avoir réalisé avec succès plusieurs EIES similaires (envergures et secteur d'activités), avec les bailleurs de fonds internationaux ;
- Avoir une maîtrise des exigences et sauvegardes environnementales des institutions financières internationales ;
- Avoir une capacité à mobiliser une équipe d'experts dans les domaines variés (socio-économie, santé publique, pédologie, hydraulicien etc....) ;
- Avoir une capacité avérée à mener des consultations publiques inclusives et à intégrer les préoccupations des populations locales, maîtriser les enjeux socioculturels locaux ;
- Disposer d'une expérience confirmée dans les études d'impact environnemental pour les projets agro-industriels ou agricoles ;



- Justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans les études d'impacts environnementales et sociales ou des filières arachide et sésame ;
- Démontrer une expertise dans l'élaboration de dispositif de suivi des indicateurs de performance sociale ;
- Avoir conduit d'au moins 3 missions similaires ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et rédactionnelle ;
- La maîtrise de la langue française, la connaissance des langues locales des trois provinces serait un atout.
- Une offre technique détaillée (méthodologie, plan de travail, CV des experts) ;
- Une offre financière séparée et cachetée ;
- Les références des missions similaires réalisées (trois minimum) ;
- Les attestations fiscales et de capacité juridique.

L'équipe à mobiliser :

N°	Poste	Compétences	Nombre
1	1 Chef de mission	• Diplôme de niveau master ou doctorat en sciences de l'environnement, écologie, agroécologie, géographie ou discipline connexe ; • Minimum 10 ans d'expérience dans la conduite d'EIES en Afrique subsaharienne ; • Expérience avérée dans les études d'impact du secteur agro-industriel ; • Connaissance du cadre réglementaire tchadien et des standards SFI/Banque mondiale ; • Maîtrise du français ; la connaissance de langues locales (sara, arabe tchadien) est un atout.	1
2	4 Experts Techniques	• Avoir au minimum Bac +4/5 en Écologie/Botanique, Sociologie, Economie, Hydrologie, Genre, Ingénieur agro-industriel, Hygiène, Santé et Sécurité et Cartographe/SIG ; • Avoir au minimum Bac+5 avec au moins 10 ans d'expérience en environnement socio-économique, en environnement biophysique et dans les cadres réglementaires ; • Une expérience professionnelle de 10 ans minimum dont au-moins 3 ans dans la réalisation des études environnementales ; • Solides expériences dans l'étude d'impact environnementale et sociale ; • Une expérience d'au-moins trois (03) ans en étude d'impact environnementale et sociale dans le domaine industriel ; • Une bonne capacité d'analyse et de travail en équipe ; • Une bonne maîtrise de la langue française orale et écrite, la connaissance des langues locales des trois provinces serait un atout.	3

N.B : Le Consultant peut proposer tout autres Experts jugés nécessaires dans le cadre de la présente mission.

9.2 Moyen logistique

L'équipe de consultants doit mobiliser leurs propres moyens de déplacement dans le cadre de l'exécution de la présente mission.

10. APPROCHES SPECIFIQUES ADAPTEES AU CONTEXTE

Approche genre et inclusion sociale

Compte tenu du rôle prépondérant des femmes dans la filière sésame et arachide au Tchad, le cabinet/consultant intégrera systématiquement une approche genre dans :

- La collecte de données désagrégées par sexe, âge et statut socio-économique ;
- La composition des équipes d'enquête (au moins 50 % de femmes enquêtrices) ;
- L'organisation de consultations séparées pour les groupes de femmes ;
- L'analyse des impacts différenciés sur les femmes (accès à l'emploi, charge de travail, revenus, sécurité).

Approche multi-sites et analyse cumulative

La concomitance de quatre unités dans un rayon géographique limité impose une approche méthodologique intégrée :

- Analyse comparative des états de référence entre les quatre sites ;
- Évaluation des impacts cumulatifs sur les aquifères partagés et les bassins versants communs ;
- Analyse des effets induits sur les flux de main-d'œuvre et les dynamiques foncières entre les sites ;
- Identification des synergies possibles en matière de gestion des déchets et des sous-produits.

Prise en compte des changements climatiques

Le cabinet/consultant intégrera une analyse de la vulnérabilité climatique des sites et des mesures d'adaptation :

- Évaluation des risques climatiques actuels et futurs (sécheresses, inondations, hausse des températures) sur l'approvisionnement en matières premières et le fonctionnement des unités ;
- Identification des mesures d'adaptation : gestion raisonnée de l'eau, diversification énergétique, résistance aux inondations ;
- Calcul de l'empreinte carbone des unités et propositions de mesures d'atténuation (énergie solaire, valorisation des sous-produits).

Approche participative et renforcement des capacités locales

- Implication des services techniques déconcentrés de l'État dans les missions terrain (délégations régionales de l'environnement, de l'agriculture) ;
- Formation des équipes du promoteur aux procédures de gestion environnementale et sociale ;
- Mise en place d'un Comité Local de Suivi Environnemental associant les parties prenantes.

Outils et technologies à mobiliser

- SIG et télédétection : cartographie des unités de végétation, occupation des terres, zones humides ;
- GPS de précision pour le géoréférencement des points d'échantillonnage ;
- Analyses de laboratoire : qualité de l'eau (paramètres physicochimiques et microbiologiques), qualité des sols ;
- Mesures in situ : sonomètres, analyseurs de qualité de l'air portatifs, turbidimètres ;
- Logiciels d'analyse : QGIS, Arc GIS, SPSS ou R pour les données quantitatives.



11. PRESENTATION DES OFFRES

Le dossier de candidature doit comprendre une offre technique et une offre financière. **Les soumissionnaires doivent obligatoirement respecter la structure suivante pour leurs offres et les documents requis.** Le nombre de pages indiqué pour chaque section n'est pas contraignant, mais l'offre (sans les annexes) **ne doit pas excéder quinze (15) pages** (police Arial, taille 11, interligne simple, marges standards) :

Chapitre	Sujet	Nombre max. de pages	Critère d'adjudication
	Lettre d'accompagnement, indiquant la validité (60 jours) de l'offre et la disponibilité du personnel proposé	1	CE1
	Confirmation de l'absence de conflit d'intérêts, signé par chaque consultant proposé (voir annexe)	(en annexe)	CE2
Offre technique			CA
1	Présentation du soumissionnaire	6	CA1
1.1	• Présentation du/des consultant(s), qualification du consultant principal (et de l'équipe, au cas échéant), expertise de gestion de prestations similaires		CA1.1 CA1.2
1.2	• Expérience thématique et méthodologique, compétences pertinentes à la prestation		CA1.3 CA1.4
1.3	• Etat des prestations similaires (y compris : thématique, durée, rôle du consultant, méthodologie, référence/adresse de contact pour toute fin utile)		CA1.5
1.4	• CV des membres de l'équipe essentielle pour la mission (03 pages max. par CV)	(en annexe)	CA1.6
2	Méthodologie pour la prestation	6	CA2
2.1	• Approche proposée pour la conduite de la mission globale		CA2.1
2.2	• Chronogramme détaillé de l'exécution de la mission		CA2.2
Offre financière			CE3
3	Offre financière, incluant tous les coûts et la justification des coûts proposés et la viabilité économique du projet dans le respect du budget alloué. L'offre financière est à soumettre en CHF ou en FCFA. Le plafond maximal de cette consultance est de 43 000 CHF ou 30 000 000 FCFA	2	CE3.1 CE3.2

12. EVALUATION DES OFFRES

L'évaluation des offres est réalisée au moyen du modèle suivant :

Etape 1 : Exigences formelles : Les exigences formelles énumérées dans ce présent TDR (12.1) doivent être entièrement respectées et, le cas échéant, être accompagnées de preuves au moment de la soumission de la proposition. Seules les offres qui satisfont toutes les exigences formelles sont évaluées sur la base des critères d'adjudication. Les autres offres sont exclues pour la suite de la procédure.

Etape 2 : Critères d'adjudication : Les offres sont évaluées sur la base des critères d'adjudication énoncés au chapitre 0 , conformément à l'échelle d'évaluation.

Etape 3 : Sélection du prestataire : Le prestataire ayant obtenu la note globale la plus élevée est invité à des négociations pour l'attribution de la prestation. La note globale est la somme de la note technique et de la note financière.

Caritas se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie de la présente consultation.

12.1 Exigences formelles

Critère	Critère de qualification	Justificatif
CE1	Validité de l'offre, disponibilité du personnel Le soumissionnaire confirme la validité de l'offre et la disponibilité du personnel proposé	Lettre d'accompagnement signée
CE2	Absence de conflit d'intérêt Le soumissionnaire confirme que tout le personnel proposé n'est pas en conflit d'intérêts pour cette prestation	Confirmation écrite, signée par chaque personne proposé
CE3	Limitation de pages L'offre technique et financière n'excèdent pas quinze (15) pages	Offre technique et financière
CE4	Offre financière signée L'offre financière est signée	Offre financière signée
CE5	Soumission de l'offre Les dossiers complets doivent être soumis en version électronique.	Message courriel d'envoi
CE6	Langue La langue acceptée pour cette offre est : Français	Offre technique et financière en français
CE7	Dossiers administratifs Le prestataire doit apporter des preuves en règle avec l'administration : • Autorisation d'exercice ; • Copie certifiée du registre de commerce • Patente ou IGL en cours de validité ; • Certificat du Numéro d'Identification Fiscal ; • Agrément/ preuve d'inscription sur la liste officielle des consultants habilités par le ministère de l'environnement et/ou d'une accréditation en cours de validité délivré par les autorités environnementales nationales ; • Relevé d'identité bancaire	Justificatifs des documents

N.B : l'agrément/ preuve d'inscription sur la liste officielle des consultants habilités par le ministère de l'environnement est obligatoire.



12.2 Critères d'adjudication

Critère	Critère d'adjudication	Nombre de points
Offre technique		80/100
CA1	Expériences et qualification du soumissionnaire	60
CA1.1	- Expériences avérées dans la réalisation de plusieurs EIES similaires et justification d'une expérience professionnelle confirmée dans l'évaluation des risques environnements sociaux et/ou avoir réalisé avec succès plusieurs EIES similaires (envergures et secteur d'activités) : justification par 4 attestations de bonne fin (20 pts) - Qualification et expertise de l'équipe proposée : justification par au moins 4 attestations de bonne fin et/ou des copies des pages de garde et de signature des contrats) (20 pts)	40
CA1.2	Connaissance avérée des exigences et sauvegardes environnementales des institutions financières internationales : justification par 2 attestations de bonne fin dans le champ thématique (10 pts)	10
CA1.3	Connaissance de la zone ciblée (10 pts)	10
CA2	Méthodologie proposée pour la prestation	20
CA2.1	Méthodologie proposée pour la conduite de la mission : (15 pts) ;	15
CA2.2	Faisabilité et cohérence du chronogramme proposé pour la réalisation de la mission : organisation et efficacité du chronogramme proposé (5 pts)	5
Offre financière		20/100
CA3	Offre financière	20
CA3.1	Présentation du budget : Clarté de la proposition, caractère complet de la structure des coûts	10
CA3.2	- Coût total de la prestation - Formule pour le calcul du prix : $Note = \left(\frac{P_{min} * MaxPoints}{P} \right)$ P : Prix de la prestation devant être évaluée P min = Prix de la proposition la plus basse	10

12.3 Soumission des dossiers

Les offres doivent être signées et cachetées adressées au Directeur Pays de Caritas Suisse au Tchad sont reçues uniquement en version électronique au format PDF à l'adresse électronique : tchadachats@caritas.ch avec la mention : « **Etude d'Impact Environnementale et Sociale** ».

La date limite de dépôt des dossiers est au **10 Août 2026 à 15h00mn**, heure locale.

NB :

- Le plafond maximal de cette consultance est de 43 000 CHF ou 30 000 000 FCFA ;
- L'offre financière doit être en hors taxes ;
- Le rapport sera produit par unité de transformation, soit au total 4 rapports attendus.

13. ANNEXES

13.1 Modèle de Confirmation de l'absence de conflit d'intérêts

Je soussigné(e) confirme de

- Ne pas être ou avoir été directement impliqué dans la mise en œuvre du projet « Soutien au développement des filières arachide, karité et sésame au Tchad » (SODEFIKA)
- Ne pas travailler pour Caritas en temps plein.

Le cabinet/consultant ne doit avoir aucun lien d'intérêt avec le promoteur. Il devra soumettre une déclaration d'absence de conflits d'intérêts. L'équipe devra être composée des tchadiens pour garantir l'ancrage local et la maîtrise du contexte.

13.2 Modèle de déclaration de disponibilité

Je soussigné(e) confirme par la présente ma disponibilité à participer à la mise en œuvre de la prestation du (date de début) au (date fin), conformément à la proposition technique soumise par et sous réserve des tâches spécifiques et des compétences respectives requises par le Projet Villes Secondaires.

Lieu, date :



13.3 Modèle de lettre d'engagement

Consultation restreinte N°..... du.....relatif à

Je, soussigné.....agissant en qualité deau nom et pour le compte de.....dénommé ci-après « consultant », inscrit au registre du commerce desous le N°

Domicilié à l'adresse suivante.....

Téléphone.....

Après avoir pris connaissance du dossier de consultation relatif aux prestations mentionnés ci-dessus et notamment les documents :

- TDR
- Le devis quantitatif

Après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et les difficultés liées à la prestation, m'engage à exécuter la prestation moyennant la somme de :

.....Fcfa (en toutes lettres et en chiffre), hors taxes et hors droits de douane, calculée sur la base de prix unitaires indiqués au bordereau des prix unitaires.

..... Fcfa (en toutes lettres et en chiffre), toutes taxes comprises, calculée sur la base de prix unitaires indiqués au bordereau des prix unitaires

Je m'engage si ma soumission est acceptée à exécuter la prestation enjours calendaires

J'accepte de rester lié par ma soumission pendant un délai de jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

(Le soumissionnaire)



13.4 Modèle d'Etat récapitulatif des coûts (Devis estimatif)

N°	Désignation	Unité	Quantité	Coût Unitaire FCFA	Coût total FCFA
1.1	Rémunération du personnel clé				
1.1.1	Chef de mission, Expert avec au minimum Bac +5 avec au moins dix (10) an d'expérience en Environnement etc.	H/J	01*x		
1.1.2	Experts techniques (Bac +4/5 avec au moins cinq (05) an d'expérience en Environnement, Gestion durable des déchets etc.	H/J	04*x		
	Autres Experts				
	Sous total 1.1				
1.2	Autres Frais				
1.2.1	Indemnités de subsistances	Jour	01		
1.2.2	Frais de transports (location de véhicules, motos, carburant et entretien	Jour	01		
1.2.3	Frais de communication	FF	01		
1.2.4	Frais d'impression des documents, outils	FF	01		
	Autres frais				
	Sous total 1.2				
TOTAL HT / HD (F CFA)					